

République Française
Arrondissement de NEUFCHATEAU
Département des Vosges
COMMUNE DE DARNEY
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 26 juillet 2018

Etaient présents : M. Yves DESVERNES - M. Laurent ROUSSELOT - M. Jean Marc BOUSCHBACHER - Mme Nicole DELAVILLE - Mme Thérèse LALOGÉ
Mme Annette RODIER - Mme Agnès JEANMICHEL - M. Thibault HEINTZ

Absents - Excusés :

Mme Petra LAURAIN pouvoir à M. J.M. BOUSCHBACHER
M. Régis BELGERI pouvoir à M Yves DESVERNES
M. Pascal FERRARD pouvoir à Mme Nicole DELAVILLE
Mme Sylvie PALUMBO Pouvoir à M. Laurent ROUSSELOT
M. Jean-Claude HATIER
Mme Marlène CLEMENT
Mme Christine BOUYER

Date de la convocation : 20 juillet 2018

Début du conseil : 20 h 50

ORDRE DU JOUR :

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du dernier procès-verbal

- 1 - Personnel communal : modification du tableau des effectifs
 - 2 - Remboursement d'un bon achat
 - 3 - Approbation du plan communal de sauvegarde
 - 4 - Ecole primaire : demande de subvention exceptionnelle pour classe de mer
 - 5 - Avis sur projet de révision du PLUi du Pays de la Saône Vosgienne
 - 6 - Vote de crédits
- Informations et questions diverses

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

En vertu de l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme Nicole DELAVILLE est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Après avoir pris connaissance du compte rendu de la séance du 22 juin 2018 Monsieur le Maire demande si les conseillers ont des remarques particulières à formuler.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1 – PERSONNEL COMMUNAL – modification du tableau des effectifs

(délibération n° 2018.07.26.01)

Monsieur le Maire signale qu'il y a lieu de modifier le tableau des effectifs suite au départ en retraite de Madame Nadine MATTON, Adjoint Administratif Territorial de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} août 2018.

A l'unanimité les membres du conseil décident de supprimer ce poste.

2 – REMBOURSEMENT D'UN BON D'ACHAT *(délibération n° 2018.07.26/02)*

Monsieur DESVERNES rappelle que lors de la présentation des vœux à la population en janvier 2018, Monsieur Romain BAGUET "mordu" de scooter "Vespa" avait été honoré pour ses exploits sportifs dont double titre de champion d'Europe. A cette occasion, un bon d'achat d'équipement de 150,00 € lui avait été offert.

Monsieur Romain BAGUET s'est rendu dans une enseigne à EPINAL où la Commune n'a pas de compte client ouvert. Il en a fait l'avance.

A l'unanimité, le conseil accepte de lui rembourser la facture présentée.

3 – PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE *(délibération n° 2018.07.26/03)*

Le plan de sauvegarde mis à jour a été envoyé par mail à chacun pour avis.

Aucune remarque et suggestion n'ayant été formulée, un avis favorable est donné à ce document à l'unanimité. Il annule et remplace celui établi le 6 décembre 2011. Il entrera en application à partir de ce jour.

4 - ÉCOLE PRIMAIRE : DEMANDE DE SUBVENTION POUR CLASSE DE MER *(délibération n° 2018.07.26/04)*

Les enseignantes des classes de CE2, CM1, CM2 ont en projet une classe de mer qui se déroulera au mois de mai 2019 à FOURAS (Charentes-Maritimes). Elles sollicitent une demande de subvention exceptionnelle pour 33 enfants darnéens qui devraient y participer.

Monsieur DESVERNES rappelle leur participation au concours national "1-2-3 patrimoine" et que grâce à leur travail la commune a reçu un montant de 5000 € pour la réfection des geôles du château.

C'est à l'unanimité que les conseillers donnent un accord de principe à cette subvention exceptionnelle de 50,00 € par enfant qui y participeront réellement et qui sera inscrite au budget 2019.

5 – AVIS SUR PROJET DE RÉVISION DU PLUi DU PAYS DE LA SAÔNE VOSGIENNE *(délibération n° 2018.07.26/05)*

Monsieur le Maire présente le projet de révision du PLUi du Pays de la Saône vosgienne qui a été arrêté par le conseil communautaire en date du 22 mai 2018.

Ce lourd dossier élaboré depuis plusieurs années doit être présenté et approuvé par chaque commune de la COM COM LES VOSGES CÔTÉ SUD OUEST. Un CD est proposé aux membres du conseil pour lecture.

Ce projet doit être validé également par plusieurs instances et lorsque toutes ces conditions seront requises, le PLUi de notre commune sera revu. La procédure sera ainsi allégée puisqu'il sera en partie calqué sur celui-ci.

Les conseillers, à l'unanimité, approuvent le projet ci-dessus.

6 – VOTES DE CRÉDITS *(délibération n° 2018.07.26/06-1 et délibération 2018.07.26/06-2)*

1) Dans le budget investissement 2018, l'achat de deux radars pédagogiques avait été voté pour un montant de 4000 €.

La commission travaux réunie a décidé d'équiper la commune d'un seul radar pédagogique solaire cette année qui sera installé route de Vittel. En 2019, un autre modèle sera prévu rue de la Gare.

Afin de remplacer la porte non sécurisée de l'appartement loué à la MPT, non inscrite en investissement, y a lieu d'effectuer un virement de crédit au compte 21318 (MPT) opération 445 pour la somme de 1 205,00 € par prélèvement au compte 21578 (radars pédagogiques) opération O.N.A.

2) Concernant les travaux de la rue Jules Ferry et afin de mandater les factures des entreprises il y a lieu de voter un montant de 21 000 € au compte 215.1 «réseaux et voiries» par prélèvement au chapitre 023 fonctionnement «virement à la section d'investissement».

Après consultation, c'est à l'unanimité que le conseil vote les crédits aux comptes concernés.

Informations et questions diverses :

- comme indiqué dans le Compte rendu du dernier conseil Monsieur le Maire s'est rendu à Dijon le 27 juin pour entériner le legs de Mme PRIKAZSKI.

Il en ressort que la succession s'élève à 320.654,98 € net :

- | | |
|--|--------------|
| • Assurance vie auprès du CIC | 47.190,37 € |
| • Vente appartement et garages : | 210.000,00 € |
| • Vente meubles, solde comptes bancaires, etc. | 63.464.61 € |

Les meubles non vendus restent en dépôt auprès de la salle des ventes de Dijon.

- le plan canicule dressé par Monsieur le Préfet des Vosges est présenté.

- concernant la vérification annuelle des extincteurs, la prestation réalisée par EURL SÉCURITÉ MULTIPLES sera réglée par l'Assurance Gan suivant la convention existante entre ces deux sociétés.

- quelques arbres situés sur la parcelle communale située derrière l'Intermarché sont en mauvais état. Monsieur Kontor nous propose de rattacher leur vente sur le programme prévu en septembre sur les parcelles 17, 16, 15 et 19.

- l'appel est lancé pour l'opération brioches de l'amitié 2018 organisé par ADAPEI. Aucune suite ne sera donnée.

- dix candidatures sont parvenues pour le projet "Aménagement du bourg centre".

- projet parking au Dispensaire : les services des bâtiments de France (sans venir constater l'état sur place !) ont émis un avis défavorable. La Société VERITAS mandatée a, d'un premier avis, déclaré que le bâtiment est en mauvais état. Attendons le compte rendu.

- l'accès intérieur à la station de traitement des eaux est terminé : reste la rénovation du réservoir et le périmètre de protection.

- remerciements reçus de : Mme le Ministre F. PARLY, Mr GREMILLET, Sénateur, M J.M. SOULAS (République Slovaque), Mr H. CHARVAT (Ville de Slavkov u Brna), Mr l'Ambassadeur Petr DRULAK (république Tchèque) pour l'organisation de la journée du 30 juin 2018.

- la commission travaux réunie a choisi :

- l'entreprise Tridon (changement de porte au logement de la MPT) pose en septembre.
- La Société TRAFIC pour l'acquisition d'un radar pédagogique (route de Vittel)

- la rénovation du calvaire est terminée.

- dossier des chats errants (suite) : Nous avons réceptionné quelques bons de stérilisation de la Fondation Brigitte Bardot, maintenant il y a lieu de passer la convention avec la Fondation 30 millions d'Amis afin d'obtenir leur

participation. Ensuite une convention sera signée avec l'ASPA concernant leur intervention et le choix des dates.

- l'entreprise DAUSSY (bucheronnage) réserve un local à la "Barbeline" pour garage et stocker du matériel. Le problème posé est qu'il faudra modifier la porte d'entrée qui n'est pas assez haute pour le passage des engins. Les devis concernés sont : Ets TRIDON porte sectionnelle avec motorisation : 4.739,88 TTC, le raccordement électrique et l'éclairage du local Ets PORGEON : 6.920,00 €.

Mme JEANMICHEL met en garde que sur le budget de ce bâtiment ne pourra pas supporter ces investissements. La question est posée sur la location ou pas si le locataire supporte les aménagements. Rendez-vous sera pris avec l'intéressé avant toute décision.

- demande d'achat de terrain par Monsieur Loïc PHILIPPE qui désire implanter un espace funéraire sur la commune. Le terrain disponible est situé Route de Vittel. Il serait vendu en totalité à 6 € le m² prix de vente actuel des parcelles non viabilisées. Affaire à suivre.

- la porte du garage du tracteur a été remplacée par celle démontée et récupérée lors des travaux aux ateliers.

- une réunion de la commission travaux sera programmée en septembre pour le choix sur les travaux au cimetière; l'anti-intrusion au château et le choix de l'architecte pour le suivi des travaux qui seront entrepris à l'intérieur.

- les travaux sur la toiture de la MPT réalisés par l'entreprise HATIER sont terminés

- salle des fêtes (suite) : la fuite sur le système de climatisation n'était toujours pas résolue. L'entreprise MATHIS ET PHILIP est intervenue : réparation de fortune sans garantie pour la suite.... Mauvaise installation au départ !!!!

- Dans les locaux du collège :

- prévision du transfert de "la maison des services publics" actuellement dans les locaux de la COM COM ;
- trois classes vont être occupées par l'IME l'Eau Vive.

Dates

- fête foraine de DARNEY ce week-end sur le champ de foire ;
- concert Lamartine jeudi 9 août 20 h30 à l'église par Les Amis du Patrimoine ;
- 19 août : sur le champ de foire vide greniers organisé par le Tennis club ;
- samedi 8 septembre : au gymnase loto de l'Association Familiale ;
- vendredi 14 septembre libération de DARNEY puis réception à la salle Poirot ;
- samedi 14 et dimanche 15 septembre : journées du patrimoine et ouverture du musée DAMIA ;
- samedi 22 septembre inauguration musée DAMIA suivie en soirée d'un concert à la salle des fêtes.

Madame DELAVILLE présente le prochain bulletin qui est à l'impression. Il sera distribué à partir du lundi 30.

Madame Thérèse LALOGÉ s'informe sur la maison de santé : Monsieur DESVERNES lui confirme que les infirmiers, les kinés restent dans les locaux seul le médecin va s'installer le 1^{er} août rue Stanislas bien que de nouvelles propositions lui avait été présentées La Com Com reprend dorénavant "les commandes" du local.

Concernant le gymnase et afin d'accueillir plus de spectateurs lors des futures manifestations Monsieur ROUSSELOT demande de prévoir l'ouverture d'une porte sur l'arrière du bâtiment, pour être dans les normes de sécurité. La COM COM y réfléchira.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45

Darney, 26 juillet 2018

Le Maire,
Y. DESVERNES

